



2. État des risques

Le ou les tableaux qui suivent mentionnent uniquement les risques concernés par le présent avenant. Pour les risques qui bénéficient d'une garantie optionnelle, vous pouvez vous reporter au paragraphe « Dispositions particulières » pour en connaître l'étendue.

Au 03/06/2025 : 3 risques assurés sur l'ensemble du contrat.

2.1. Ajout de risques

N°	Désignation	Date effet	Date résiliation	Garanties optionnelles par risque		
				Nature	Montants	Franchises
3	ERP ACCUEIL DE JOUR - 395 BOULEVARD MARCEL PAGNOL 13785 AUBAGNE CEDEX - Locataire - 247 m²	16/05/2025				

Le présent avenant est établi conformément aux souhaits de la personne morale qui reconnaît par ailleurs avoir reçu toutes informations, et conseils, adaptés à ses besoins.

Fait en 2 exemplaire(s) à Niort, le 03 juin 2025

Pour la personne morale souscriptrice,

C.C.A.S. D'AUBAGNE

(Signature et cachet)

Par délégation,
Mme Julie GABRIEL
Adjointe au Maire
Vice-Présidente du CCAS



Pour SMACL Assurances,

Le Directeur Général

Patrick BLANCHARD